

**DECISION SUR L'ADHESION DE L'UNION AFRICAINE A LA CONVENTION DES
NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION
Doc. EX.CL/512 (XV) Add.3**

La Conférence,

1. **RECONNAÎT** l'importance de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et où la désertification, en particulier en Afrique pour les moyens de subsistance de millions d'Africains affectés par la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse ;
2. **PREND NOTE** de la proposition faite par S.E. le Président Idriss Deby Itno, de la République du Tchad exhortant l'Union africaine à adhérer à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ;
3. **PREND NOTE EGALEMENT** de la recommandation du Conseil exécutif telle que contenue dans la Décision EX.CL/Dec.515 (XV) adoptée à Syrte (Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste) en juin 2009 ;
4. **AUTORISE** l'Union africaine à adhérer à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.